

## Informations sur votre visite pendant la pandémie de corona

- En raison du règlement actuel sur le confinement de la pandémie de Corona, il est nécessaire de recueillir les coordonnées de tous les invités.
- Vous pouvez remplir le formulaire de suivi des contacts chez nous, 1 formulaire par famille.
- Les billets ne peuvent être achetés que sur place, à la billetterie. Toutes les admissions sont sélectionnables. Aucune réservation préalable n'est possible.
- L'accès par Quick Check In à travers le tourniquet n'est pas possible. Le paiement s'effectue par bon, Bonus Card ou QCI, ainsi qu'en espèces ou par carte à la réception.
- S'il y a un arrêt d'admission, vous en prendrez connaissance sur la page d'accueil de notre site (dans la fenêtre d'information rouge). De même, s'il y a encore (ou à nouveau) suffisamment de places disponibles. Nous observons toujours les situations avec clairvoyance et communiquons avec clairvoyance.
- Le concept d'hygiène doit être respecté. Cela inclut l'obligation de porter des masques à l'entrée, dans les vestiaires et dans la restauration des bains et des saunas. En outre, les distances doivent être respectées à tout moment.
- Seules les personnes testées, guéries ou vaccinées sont autorisées à entrer. Le dépistage est obligatoire pour les enfants dès l'âge de 6 ans. Les assouplissements actuels ne s'appliquent qu'aux piscines extérieures, et non à la Calypso en tant que piscine intérieure.
  - o Test PCR : test PCR négatif (âgé de 72 heures maximum à l'entrée).
  - o Test antigénique : test antigénique négatif d'un organisme certifié (âgé de 24 heures maximum à l'entrée).  
Les tests effectués en interne ne peuvent pas être reconnus.
  - o Les autotests et les tests effectués par des organismes non autorisés ne sont pas reconnus comme des tests d'admission.
- Les personnes qui peuvent fournir l'une des preuves suivantes sont exemptées de l'obligation de contrôle.
  - o Maladie COVID-19 survivante : la preuve de la survie de la maladie COVID-19 (au moyen d'un avis de mise à l'écart ou d'une confirmation médicale) - dispense de l'obligation de dépistage pendant 6 mois.
  - o Vaccination COVID-19 : la preuve de la vaccination COVID-19 dispense de l'obligation de test.  
à partir de la deuxième vaccination après le 14e jour
  - o Personnes rétablies avec une seule vaccination (à partir du 14e jour) après la vaccination.

Il n'y a pas de station de test sur place à Calypso. La station d'essai la plus proche se trouve au centre d'exposition situé en face.